

COMPTE-RENDU DU COMITÉ DE PILOTAGE

05 septembre 2022



Ordre du jour :

- I. Tour d'actualité
- II. Marché de la restauration scolaire
- III. Diagnostic RH du CGD35
- IV. Fermeture du salon de coiffure
- V. Organisation de Place au Village
- VI. Instance locale du personnel communal et désignation d'élus pour y siéger

Présent.es :

- Marion Darmaillacq
- Soizic Duchet
- Sakina Guillet
- Delphine Hinry
- Maryline Lair
- Hélène Lebrun
- Antinéa Leclerc
- Brigitte Marot
- Pierre Redou
- Nicolas Texier
- Christophe Thomas (secrétaire)
- Pierre Victoire (animateur)

I. Tour d'actualité

Rapporteuses : Toutes les commissions

Nature des débats : Information

Échanges :

- Commission Urbanisme

Une réunion de chantier préparatoire au **chantier de Baranoux** aura lieu avec les professionnel.les concerné.es le 15 septembre. Il a été proposé aux membres de la SCIC (<https://www.les-scic.coop/presentation>) la mise à disposition par la municipalité d'un préfabriqué pour poursuivre une partie de l'activité le temps des travaux.

Les **menuiseries** de l'ancienne école et de l'église ont été repeintes, celles de la Caozerie vont suivre.

L'**audit énergétique à l'espace Glenmor** est terminé. Nous ne connaissons pas encore ses résultats qui permettront d'écrire un cahier des charges pour le maître d'œuvre.

De **multiples intrusions** se sont produites cet été à Glenmor et aux vestiaires de foot du Perchot. Des plaintes ont été déposées en gendarmerie à la vue des dégradations subies (extincteurs vidés, cloisons défoncés, serrures hors d'usage...). Le radar pédagogique mis en place à Bruzon lui aussi été vandalisé mais devrait pouvoir être réinstallé.

- Commission Enfance - Jeunesse

Le nouvel **inspecteur de l'académie** s'est rendu à l'école publique en début d'année. Il y a autant d'élèves que l'année dernière mais elles et ils sont « moins bien réparti.es » avec beaucoup d'enfants en maternelle. Chaque classe est composée en moyenne de 25 élèves, ce qui ne permet pas dans l'immédiat de réouverture de classe comme nous l'a fait savoir l'inspecteur. Nous avons donc perdu une classe par rapport à l'an passé et la salle laissée vacantes servira pour les arts plastiques.

Création d'un **classe cinéma** en CM1/CM2 en janvier financé par l'appel à projet *Transitions* (lien ci-dessous). Elle permettra l'écriture de scénarii, la réalisation de court-métrages et une découverte globale de cet univers.

[\(https://www.bretagne.bzh/actualites/les-breton%C2%B7ne%C2%B7s-se-mobilisent-pour-les-transitions/\)](https://www.bretagne.bzh/actualites/les-breton%C2%B7ne%C2%B7s-se-mobilisent-pour-les-transitions/)

La **nouvelle directrice de l'ALSH** est arrivée au mois d'août. Cependant et pour des raisons personnelles tout à fait recevables et que nous comprenons, elle n'est pas en mesure d'occuper son poste deux jours toutes les deux semaines. Ces jours d'absence sont susceptibles d'évoluer et lorsque la directrice n'est pas présente, c'est la responsable enfance-jeunesse qui couvre son poste.

Le **bilan estival de l'Espace Jeunes et de l'ALSH** est très encourageant avec des retours positifs des parents et une bonne fréquentation. Les interlocuteur.trices sont clairement identifié.es par les parents et les enfants. Un questionnaire sera transmis aux familles pour identifier les axes sur lesquelles nous pouvons progresser.

Le **PEDT** a été en partie validé mais ne le sera qu'en totalité en juin 2023. (<https://www.education.gouv.fr/bo/13/Hebdo12/MENE1306458C.htm>)

Le 26 août s'est tenue la **Fête de l'Eté**, organisée par les jeunes de la commune, l'APE, Baranoux et le Ripame (<https://www.vallons-de-haute-bretagne-communaute.fr/le-relais-assistantes-maternelles-ripame/>). C'était un très beau moment avec de l'affluence. Attention cependant sur les dépenses qui ont été à la charge exclusive de la commission Enfance-jeunesse, peut-être que la commission Lien social et culturel aurait pu participer financièrement.

- *Commission Attractivité – Environnement*

RAS

- *Commission Lien social et culturel*

Ce vendredi 09 septembre se tient le **Forum des Associations** de Saint-Senoux. Nous avons par ailleurs reçu plusieurs demandes d'associations intercommunales pour y participer (voir *Relevé de décision* ci-dessous). Enfin, cet évènement annuel majeur pourrait faire l'objet d'une attention plus marquée (buffet, pot...).

Une journée dédiée à l'**Economie sociale et solidaire** (ESS) se tiendra à Saint-Senoux le 20 octobre à destination des agents et élu.es du territoire (voir lien ci-dessous).

<https://www.ess-bretagne.org/territoires-et-developpement-local-ousons-des-projets-creatifs-dynamiques-et->

[attractifs#:~:text=Le%2020%20Octobre%20%C3%A0%20Saint,avec%20le%20concours%20de%20BRUDED\).](#)

Lors de Place au Village, un questionnaire sera disponible afin de dessiner ensemble les perspectives d'évolutions envisageables pour la **médiathèque**.

- *Commission Finance - Affaires générales*

Un **point d'étape budgétaire** a été réalisé fin août. Nous sommes dans les clous concernant le bilan global.

Au niveau du fonctionnement, deux lignes sont en nettes augmentation :

- L'électricité : nous sommes passés de 50 000 euros de facture annuelle il y a trois à au double cette année. Nous avons anticipé cette augmentation en budgétant 80 000 euros mais nous serons plus proches des 90 000... C'est pourquoi une note interne a été communiquée aux agents communaux pour améliorer les performances énergétiques de nos bâtiments.
- Les charges de personnels : avec le retour en régie communale de divers services cette année notamment l'ALSH et une revalorisation en 2022 du point d'indice pour tous les agents de la fonction publique. Cet ensemble de facteurs entraîne une hausse des charges de personnel d'environ 30 000 euros.

Le budget investissement ne sera pas, comme les années précédentes, engagé en totalité en 2022 et il y aura des reports sur l'exercice suivant.

Enfin, une ligne budgétaire est prévue pour la formation des élu.es. C'est un droit et il se trouve que nous l'utilisons peu... Tout.es les élu.es sont donc invité.es à s'inscrire à des formations en lien avec leur délégation d'ici la fin de l'année.

- *Commission Communication*

RAS

- *CCAS*

Une aide de 1000 euros a été attribuée à la municipalité par le Département pour soutenir l'accueil de **d'exilé.es** sur la commune.

- *Communauté de communes (VHBC)*

Le président Joël Sieler (conseiller municipal de Guichen) a démissionné. De **nouvelles élections** auront lieu rapidement. Thierry Beaujouan (1^{er} vice-président de VHBC et maire de Guipry-Messac) et Pierre-Yves Reboux (2^{ème} vice-président et maire de Val d'Anast) sont candidats.

- *Atelier Citoyen – Budget participatif*

Les bornes et plaquettes des deux parcours permanents d'orientation devraient être installées courant septembre.

- *Atelier Citoyen – Politique culturelle*

RAS

- *Atelier Citoyen – Participation citoyenne*

Après Bruzon en juin, une prochaine réunion aura lieu avec les habitant.es de Cambrée et du Clos de la Grée.

- *Atelier Citoyen – Aménagements des cours d'école*

Réunion à venir le 19 septembre avec les équipes enseignantes et pédagogiques. L'accompagnement pour l'année scolaire par le *Jardin des Mille pas* (<https://www.jardindesmillepas.org/>) débutera à l'automne-hiver. Il concernera deux classes de maternelles et cinq d'élémentaires autour de plusieurs thématiques comme la création d'un potager, le *land art*, les légumes et plantations de saison, la biodiversité à l'école et l'aménagement optimal de ses cours de récréation.

- *Atelier Citoyen – Jardin collectif*

De premiers aménagements ont eu lieu avec la construction de bacs, installés sur site ensuite.

Relevé de décision : Avis favorable pour les associations intercommunales souhaitant participer au Forum des Associations de Saint-Senoux.

II. Marché de la restauration scolaire

Rapporteuses : Hélène Lebrun, Antinéa Leclerc

Nature des débats : Information, co-décision

Échanges : Nous avons choisi de reprendre en régie la restauration scolaire. Cette décision implique des aménagements des locaux afin de préparer correctement sur place et de mettre les agents dans les meilleures dispositions possibles. Nous avons fait appel à divers prestataires pour réaliser les travaux nécessaires. Les délais d'achèvement de ces travaux ne sont pas connus, c'est pourquoi nous avons choisi, afin de nous laisser une marge de manœuvre confortable pour mettre aussi vite que possible en route la régie, d'effectuer un appel d'offre autour d'un contrat de quatre mois reconductibles trois fois (si les travaux sont achevés dans quatre ou huit mois, on pourra alors reprendre en régie la restauration scolaire tout de suite).

La cuisine de centrale de Guichen ne voulait pas d'un tel contrat, c'était un an plein ou rien.

Nous avons donc fait appel d'offre pour ce marché, auxquels ont répondu trois prestataires dont *Breizhou* (<https://breizhou.panierlocal.org/>) qui assure actuellement les repas (qualité indéniable et appréciée des enfants mais coût conséquent pour les parents).

Le dossier technique présenté par *Breizhou* n'étant pas recevable, seuls *Restoria* (<https://www.restoria.fr/>) et *Convivio* (<https://www.convivio.fr/>) ont été retenus.

Nous tenons à rappeler que le recours à l'un de ses prestataires n'est que temporaire et que notre objectif reste le retour en régie communale de la restauration scolaire dans les plus brefs délais.

Relevé de décision : Solliciter les communes travaillant avec ces deux entreprises pour bénéficier de leurs retours d'expérience et se rendre dans un restaurant scolaire de ces communes si possible pour évaluer la qualité.

Une réunion aura ensuite lieu le jeudi 15 septembre à 18h30 pour attribuer le marché à la vue des éléments que nous aurons à notre disposition.

III. Diagnostic RH du CDG35

Rapporteuse : Antinéa Leclerc

Nature des débats : Information

Échanges : Nous avons rencontré à deux reprises les deux prestataires mandatées par le CDG35 (https://www.cdg35.fr/accueil_internet).

Une restitution pour les élu.es et agents aura lieu le mardi 27 septembre à 16h30 à l'Espace Glenmor, suivi par un moment convivial. Ce diagnostic nous permettra de poursuivre et d'approfondir les réorganisations de travail en cours dans les services municipaux.

Relevé de décision : Aucune

IV. Fermeture du salon de coiffure

Rapporteuses : Maryline Lair, Antinéa Leclerc

Nature des débats : Information, consultation

Échanges : Suite aux inondations du mois de juin qui ont abîmé encore un peu plus le bâtiment dans lequel exerçait Mireille, elle a décidé de quitter le salon qu'elle louait pour travailler en itinérance (deux jours et demi par semaine à Saint-Senoux). C'est un choix personnel que nous respectons et qui semble lui plaire. Cette perte d'un commerce en centre-bourg est tout à fait dommageable pour la commune, d'autant plus qu'il s'agissait de son seul point-relai. La municipalité n'a aucun pouvoir pour implanter un point-relai, ce sont les commerçant.es qui

décident ou non de faire point-relai et nous espérons que ce service sera maintenu d'une manière ou d'une autre sur la commune pour les habitants.

Relevé de décision : Rencontrer les propriétaires de la maison où travaillait Mireille pour sonder leurs intentions futures (bail commercial ? bail d'habitation ? vente ?).

V. Organisation de Place au Village

Rapporteuse : Sakina Guillet

Nature des débats : Information, co-construction

Échanges : Il est nécessaire d'être vigilant sur la communication et de s'entendre collectivement sur celle-ci. Plusieurs coquilles ont été relevées.

Pour le vide-grenier organisé par la mairie à l'école publique, les prix seront fixes et non-négociables.

Il est demandé aux élu.es de s'impliquer en se positionnant sur plusieurs postes / fonctions pour le bon déroulement de la journée.

Les besoins en matériel doivent être clairement identifiés, une réunion technique aura lieu le jeudi 8 septembre en ce sens. À ce jour, nous n'avons pas encore reçu les besoins précis des associations participantes.

L'approvisionnement électrique du parking des jeux / étang étant délicat à réaliser, il est préférable d'installer une partie des artisans sur le parking à côté de Baranoux.

La salle du Conseil municipal étant occupée par une exposition des activités menées par Henri Labbe avec les enfants durant les années 80-90, le *catering* des artistes se fera dans la salle de réunion à l'étage de la mairie.

Il sera nécessaire de prendre un arrêté municipal afin de réduire la largeur de la voie en entrée et sortie de bourg afin de réduire la vitesse et garantir la sécurité des nombreux piétons.

Relevé de décision : Les repas pour les artistes intervenant tout au long du week-end seront payés par la municipalité, les élu.es se débrouilleront par leurs propres moyens pour déjeuner.

Remplir le plus vite possible le tableur des « postes » à occuper pour la journée.

Pour les élu.es disponible, rendez-vous à 8h en mairie le dimanche 18 septembre.

VI. Instance locale du personnel et désignation d'élue pour y siéger

Rapporteuse : Antinéa Leclerc

Nature des débats : Information, co-décision

Échanges : Il s'agit d'une demande faite en juin par les agents de la commune. C'est une instance d'échange et de discussion visant à favoriser les liens et relations agents / élu.es. Elle est par ailleurs rattachée au comité technique du CDG35. Ce n'est pas une instance décisionnelle. Elle est composée de trois agents, de trois élu.es et du DGS qui y tient le rôle de secrétaire. Elle se réunit trois fois par an.

Relevé de décision : Nous sommes favorables à cette instance.

Maryline Lair, Hélène Lebrun et Nicolas Texier sont volontaires pour y siéger et donc désigné.es.